

## Compte-rendu du Conseil d'école du 3 novembre 2015

### Présents :

Les enseignantes : Mmes Desbrus, Méjias, Chastagnaret, Dejours, Bossan, Guilhot et Monsieur Jarjat,

La mairie : Madame Bernadette Traversier, adjointe

Les parents : Mesdames Boucher Gwendoline, Deloche Cynthia, Vareille Aurélie et messieurs Ragon Julien, Chrissokérakis Julien, Boulon Thierry,

Le sou des écoles : M. Peyrard Raphaël

DDEN : Mme Dedieu Danielle,

Invitée exceptionnelle : Mme Fillod Claude. ( chargée de mission à la communauté de communes du Pays de Vernoux)

### Absents excusés :

Monsieur Gauthier Jean-Marc, Inspecteur de l'Education Nationale

Madame Martine Finiels, maire

France Vacher déléguée parents

---

### 1-Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école

Intervention de Mme Claude FILLOD, personnel de la communauté de communes du pays de Vernoux.

Mme Fillod rappelle que la communauté de communes du pays de Vernoux s'est engagée dans le dispositif territoire à énergie positive dont l'objectif est de diminuer de moitié les dépenses énergétiques d'ici 2050, de privilégier les énergies renouvelables. Un des axes retenus est l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école (projet inscrit au budget 2016).

Devant le questionnement des parents délégués, Mme Fillod propose qu'une réunion d'informations soit planifiée avec l'intervention de l'association Pôle Energie afin d'expliquer plus précisément ce qu'est le photovoltaïque.

Elle précise que les travaux seront bien évidemment prévus sur des périodes de vacances scolaires.

### **2- Effectifs 2015- 2016**

Les effectifs et l'équipe enseignante

CP : 24 élèves, Mme Desbrus

CE1 : 26 élèves, Mme Méjias

CE2 : 23 élèves, Mme Chastagnaret

CM1 /CM2:41 élèves , Mmes Dejours et Bossan

Soit un effectif total de 114 élèves.

L'équipe éducative compte également des auxiliaires de vie scolaire qui aident les élèves en situation de handicap ainsi qu'une personne pour l'aide administrative.

Certains de ces personnels sont en fin de contrat et nous ne savons pas s'ils seront remplacés ou reconduits.

Monsieur Jarjat, maître spécialisé, est actuellement présent sur l'école les lundis.

La psychologue scolaire est en arrêt maladie. L'administration assure son remplacement seulement pour effectuer les bilans nécessaires à une orientation en établissements spécialisés. Nous regrettons à nouveau un manque de moyens.

### **3- Bilan comptable de la coopérative scolaire.**

Le compte de la coopérative scolaire est alimenté par la subvention versée en début d'année par le sou des écoles. Pour l'année 2014-2015, la subvention se montait à 4 305€ .

#### **Comment a été dépensée cette somme ?**

- livres de bibliothèque et abonnements : 1 029,79€
- matériel sport : 334,37€
- spectacle et cinéma : 1835€
- sortie ski : 864,70€
- sortie école du vent : 2 058€ (nous sommes en attente d'une subvention du Conseil Général).

Nous avons dépensé plus que ce que nous avons perçu mais cela a été possible car la coopérative a bénéficié il y a trois d'une subvention exceptionnelle du sou des écoles qui n'a pas été entièrement dépensée. Mais les ressources s'épuisent et il faudra être un peu plus vigilant.

Tous nos remerciements au Sou des écoles qui accompagnent nos projets culturels.

### **4-Projets culturels et sportifs de l'année 2015 2016**

#### **Au niveau culturel :**

Dans le cadre de la convention du développement de l'éducation aux arts et à la culture (tout au long de la vie) , Communauté de Communes du Pays de Vernoux, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône Alpes, Conseil Départemental de l'Ardèche, un partenariat s'est engagé avec :

- la compagnie Foliol sur le projet « loupes et jumelles », intervention dans les classes de CE1 et CM
- Laurent Montagne, musicien chanteur sur un projet de création de chansons avec les classes de CP et CE2.

Un rendu du travail est prévu en février et en mars.

#### **Spectacles :**

- 18/09/15 : Zèbres à trois, concert CP CE1 et CE2 pour 300€
- 09/11/15 : Tout le monde est là, compagnie Gribouille et Parchemin , toutes classes pour 378€ (308€ pour le spectacle et 70€ de frais d'entretien de la salle Nodon)
- 07/01/16 : le petit prince et l'aviatrice, compagnie les arts Tikulés, toutes classes pour 826€ (dont 100€ de frais d'entretien de la salle Nodon).
- Courant mars avril : Choses et autres, compagnie Haut les mains (co-financement mairie et conseil départemental de l'Ardèche), toutes classes.
- Report du projet itinérant classe de CM en fin d'année : la mairie de Vernoux subventionne le projet à hauteur de 10€ par enfant de Vernoux. Une demande de subvention a été faite aux autres communes dont nous avons les élèves.

A prévoir en fonction de la programmation : une projection cinématographique.

#### Actions internes écoles sur la base du bénévolat :

- action de l'association « lire et faire lire ». Nos bénévoles interviennent pour proposer la lecture de textes aux élèves sur le temps scolaire (CP, CE1 et CE2) et hors temps scolaire de 11h30 à 12h pour les élèves volontaires. A noter que la mairie subventionne l'association « lire et faire lire ». Nous la remercions.

D'autres actions sont planifiées dans les classes en fonction des projets propres à chaque enseignante : autour des maths en CM ,autour de la lecture en CP, CE1 et CE2.

#### Actions sportives ( via notre association Vernoux/USEP)

- Rencontre de secteur cycle 2 + CE2 le 24/09/2015 (rencontre multiactivités avec l'école d'Alboussière)
- Rencontre départementale cycle 2 + CE2 : rando-châtaignes à Vernoux le 08/10/15.
- Rencontre départementale cycle 2 + CE2 en juin sur le plateau ardéchois : raidillon (activités sport nature).
- Rencontres départementales CM : les chemins de la mémoire le 28/05/16 et le challenge nature à Vernoux en juin.
- D'autres rencontres de secteurs seront organisées avec les écoles d'ALboussière et de ST Sauveur de Montagut.

#### 5- PPMS (plan de mise en sûreté des élèves)

Le PPMS a été à nouveau présenté au conseil d'école avec les modifications indiquées lors du conseil d'école de juin 2015. D'autres modifications doivent être effectuées.

Nous relançons la mairie pour la constitution de la mallette d'urgence d'ici fin novembre tel indiqué dans les textes réglementaires.

Un exercice d'évacuation sera effectué d'ici fin novembre.

#### 6- Restauration scolaire

Une modification des services a été décidée en début d'année par la mairie afin que les élèves de maternelle et ceux de l'élémentaire ne se retrouvent pas en même temps dans le réfectoire. Le personnel en charge du service apprécie ce changement : moins bruyant.

Les parents interviennent pour que de réelles mesures soient prises en cas d'indiscipline. Mme Traversier informe que le règlement intérieur de la restauration scolaire va être revu.

Dans l'attente, il est demandé au personnel de faire remonter en mairie les problèmes d'indiscipline.

#### 7- Equipement informatique

Sur demande de l'Inspecteur, monsieur Gauthier, la mairie doit se prononcer sur l'achat de tablettes numériques.

Les enseignantes, Madame Bossan et Dejours, actuellement plus concernées par l'utilisation du numérique au sein des activités pédagogiques précisent en quoi cet outil apporterait un plus aux activités.

Mme Traversier doit s'entretenir avec Monsieur Bourgeois, conseiller pédagogique en charge du dossier. A suivre.

### **8- Points soulevés par les parents**

- Violence : les parents font référence à un acte isolé de violence qui s'est produit sur le temps des TAP. Les enseignantes interviennent en insistant sur le fait que la violence est le fait de quelques élèves et qu'elle est plutôt rare et gérée.
- Relance pour l'installation des panneaux signalant la présence d'une école dans la rue Ferdinand Buisson , d'une barrière face au portail et pour la modification de la signalétique « dépose minute » à remplacer par « arrêt autorisé /stationnement interdit »,
- Gestion de la sécurité à la sortie des classes : présence d'un agent les lundis de 16h à 17h, mardis de 8h à 8h30 et 16h à 17h, jeudi de 16h à 17h et vendredis de 8h à 8h30 et 16h à 17h. Il est précisé que certains parents ne respectent pas les règles de sécurité quand l'agent n'est pas en poste.  
Mme Traversier propose que des parents soient alors présents pour gérer la circulation à ces moments-là.
- Les parents demandent à être reçus par monsieur Fréchet pour discuter des problèmes de sécurité des élèves à la sortie de l'école. Madame Chastagnaret se charge de demander un rendez-vous.
- Classes de CM : la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes est bien perçue par les élèves. La réunion de classe aura lieu le 5 novembre : les enseignantes présenteront leur fonctionnement plus en détails à ce moment-là.

Séance levée à 19h.

Pour les membres du conseil , Mme Chastagnaret Pascale, directrice.

CR validé par les parents.